

Procès Verbal du Comité Directeur

mardi 22 novembre 2016 – 18h30 – District de Football. MARSAC

Le mardi 22 novembre 2016 à 18h30, le comité directeur du CDOS de la Dordogne s'est tenu au District de Football de la Dordogne.

Présents : Claude GAILLARD, Daniel BERIL, Jean-Louis BLOND, Roger GRAND, Jean-Louis GAUTHIER, Yves LABROUSSE, Jean-Michel HUG, Annie JOUAULT, Alain LAVIGNAC, Gilbert MAGNE, Philippe VALLAEYS, Patrick AUBIN, Claude SOULA, Jean-Claude TOMASELLA, Michel PREDIGNAC, Michel HELLEU, Georgie GERY.

Excusés : Jean-Michel BOUILLEROT, Michel HUGON, Delphine PERRIERE, Jean-Pierre PUYRIGAUD, Bruno ROUMY (en retard), Patrick ROUSSEAU.

Assistent :

Nathalie CIPIERRE
Florent PETIT.

Ordre du jour :

- Propos du Président,
- Les Eclats du Sport (Claude GAILLARD et Annie JOUAULT),
- Dossiers en cours.

I - PROPOS DU PRESIDENT.

A défaut d'observation le PV du Comité Directeur en date 29 août 2017 est approuvé.

- le Président Claude GAILLARD expose sur les principaux évènements, manifestations et réunions qui se sont déroulés depuis la dernière réunion du Comité Directeur le 20 août 2016, soit 40 invitations et 2 excusées – avec l'aide des membres du Comité Directeur :

40 invitations parmi lesquelles

- les assemblées générales du Football, de l'Athlétisme, du Tennis, du CAP, du Baby Ski, du cyclotourisme, du cyclisme, du CCPD.
- Des manifestations diverses ou réunions telles qu'avec la DRDJSD, la DDCSPP (Citoyenneté du Sport, Valeurs de la Laïcité et de la République, CDJSVA.) Seniors Soyez Sport, IUT restitution de l'étude sur la mobilité douce, journée JUDO à l'école de Police, Journée sur l'AVC, l'addictologie et l'Alcoologie,
- réunions et contacts pour l'organisation des Eclats du Sport (Partenaires), CCR BORDEAUX et ST LAURENT SUR MANOIRE,
- Inter Régions, CROS, conférence de presse Péri ouest, Réception au Conseil Départemental des Olympiens Périgourdins, conférence sur la fin de vie.
- Les Compétitions : championnat de France Sport Adapté Canoë, Trail Moto, la Valentin HUOT. Réception du club de canoë de MARSAC par la municipalité. Commémoration du 11 novembre.

4 Invitations n'ont pu être honorées.

Il est fait état des dernières conclusions apportées lors de la réunion préparatoire de la Commission Animation ayant eu lieu ce même jour de 16h à 18h :

Le Président présente le travail avancé en divers points dont les principaux sont :

Réunion de la commission d'animation

Le Mardi 22 Novembre 2016 – salle du District de Football

Etaient présents : Claude GAILLARD, Annie JOUAULT, Georgie GERY, Daniel BERIL, Jean Louis BLOND, Roger GRAND, Alain LAVIGNAC, Philippe VALLAEYS. Jean-Louis GAUTHIER, Gilbert MAGNE, Florent PETIT et Nathalie CIPIERRE.

Ouverture de la séance à 16h.30

Le Président fait part de l'avancée du dossier des ECLATS qui a été réalisé depuis notre dernière réunion et notamment les changements importants qui ont eu lieu pour le déroulement de cette organisation.

Il fait remarquer la difficulté grandissante pour « régler » le problème de l'invité principal. Un nombre important de ceux-ci ont été contactés, **Aimé JACQUET** (il ne fait plus de conférence), **Romain MESNIL** (contact par courriel), **Sylvie DUMERCQ** (Calendrier non connu), **Jean Claude TILLY** (le volley-ball était d'accord dans un premier temps), **Victoria RAVVA** (nous a tenu en haleine pendant 2 mois sans toutefois être sûre à 100% car elle fait les reportages sur l'équipe 21), pour aboutir il y a très peu de temps avec **Laurent JALABERT**, dont la venue ne s'est pas déroulée facilement.

Le contrat est approuvé : grâce à l'appui de **Jean-Louis GAUTHIER** qui a été le maître d'œuvre de cette venue, Le montant de sa prestation a été revu à la baisse. Le président est intervenu auprès du Pt du Comité Régional de cyclisme pour obtenir une subvention exceptionnelle comme il avait été fait l'année passée avec la venue de **Virginie DEDIEU** et le Comité régional de danse aquatique.

A l'évidence, les sportifs de haut niveau, font valoir leur droit à l'image et exigent une compensation.

Laurent JALABERT n'arrivera qu'à 17 heures au Théâtre de Périgueux.

La vidéo

- La société « **INUIT** » n'était pas libre à cette date et nous a proposé un sous traitant qui n'a pas donné satisfaction malgré une ristourne sur les prix intéressante de 5900 € à 3800 €
- Un contact avec le service communication du Conseil Départemental a été établi pour une partie de la prestation.

Le Président s'est retourné ensuite vers **EVS et Monsieur LAFAYE son directeur**, pour une collaboration identique à celle de la Société **INUIT** indisponible, pour assurer le « live » et la décoration de la salle. La commission accepte le budget prévisionnel sensiblement inférieur au budget initial prévu.

Le repas

- Il ne sera pas organisé de repas pour tous les membres du CDOS, comme l'année dernière au restaurant « le 7 », mais seule la commission aura la possibilité de s'y rendre, le lundi à midi (avec les 4 sponsors des Eclats – les représentants du Conseil Départemental)

Le pot de l'amitié

Il avait été décidé de le supprimer, mais à la demande de certains d'entre nous, il sera maintenu car il s'agit de l'anniversaire des 30 ans. **BIOCOOP** et **MARTINES SPECIALITES** ont été pressentis pour l'approvisionnement. **BIOCOOP** pour des boissons sans alcool auprès de « **Vallée Verte** » et **Mademoiselle Desserts** pour 400 parts de gâteaux. Nathalie a pour mission de se renseigner sur ces parts de gâteaux qui devraient être récupérées le vendredi avant la cérémonie et mises au congélateur. Plusieurs solutions sont envisagées. Nous attendons le résultat de la prospection.

Le Budget

En 2015, le budget global s'est élevé à 15.412 €.

En 2016, le budget prévisionnel est à 13.687 €, mais il manque 2 à 3 réponses qui peuvent modifier ces chiffres. Relance est faite envers des donateurs défaillants de 2015. **JARDILAND** et **PERIMEDIA**, sont contactés comme l'année passée.

Organisation

Une convention sera passée avec le lycée **St Joseph** de Périgueux et les responsables de la section BAC PRO ACCUEIL pour la participation de 18 élèves qui seront affectés (en doublon) aux différents postes tenus par les membres du CDOS.

Une fiche de service a été établie pour chacun des membres du CDOS qui participent à l'organisation des Eclats aux différents postes, afin de savoir leur véritable mission et pour ne pas se disperser inutilement. Cette fiche de service est distribuée en séance par **Annie JOUAULT** et le responsable est **Michel PREDIGNAC**.

Le Président donne lecture de chaque poste nominativement avec l'attribution du service à effectuer.

Le rendez vous est fixé à 10 h 30 pour les membres de la commission.

Les autres membres du Comité sont convoqués à 18h00.

La répétition aura lieu à 14 h 30. L'ouverture des portes de la salle est fixée à 19 h 30.

Les Miss sont prévues et l'accord avec elles est passé (se reporter au PV du 7/10/2016 Commission animation).

L'orchestre « **Voizins de Palier** » est retenu et la programmation des chansons validée (se reporter au PV du 7/10/2016 Commission animation).

La réunion de pondération des votes pour déterminer l'Ordre des Supers Eclats est prévue à 11h (les membres choisis sont énumérés en séance à savoir 3 représentants de la presse locale, 5 représentants du CDOS24, 1 représentant des partenaires, 1 représentant du Conseil Départemental).

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée par le Président **Claude GAILLARD** à 18 h.

Claude GAILLARD
Président CDOS

Annie JOUAULT
Présidente commission

A - Rencontre avec le Conseil Départemental :

Mr Claude GAILLARD a rencontré Mme Christelle BOUCAUD, le 21 octobre, lors d'un entretien au cours duquel il a été évoqué plusieurs points :

- Une demande de consultation du CDOS pour l'attribution des aides du Conseil Départemental, aux Comités Départementaux, aux actions ponctuelles.
- La possibilité de consultation des dotations des aides du Conseil Départemental – réponse : en libre accès sur le site du Conseil Départemental – dans le chapitre délibérations. Mme BOUCAUD s'engage à les transmettre directement à Mr Claude GAILLARD – proposition qui sera appuyée lors de la prochaine AG du CDOS
- Le déménagement de la Maison des Sports (sur le site de la Grenadière avec de nombreux travaux mais aussi une extension possible du cd Tennis de Trélissac -) ou vente du site de la rue Kléber pour pouvoir engager de nouveaux travaux sur les bâtiments déjà existants.
- Le Conseil Départemental 24 qui a récemment créé un Conseil de la Citoyenneté et de l'Autonomie. Mr Jean-Michel BOUILLEROT y représentera le CDOS, Claude GAILLARD sera son suppléant.

Son contenu :

Un Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

Le CDCA est un conseil consultatif placé auprès de l'Assemblée départementale dont l'exécutif est Président de droit. Toutefois, ce dernier déléguera cette fonction, chaque fois qu'il sera empêché, à Mme La Vice-Présidente en charge des politiques de l'Autonomie.

Voici un nouvel acronyme - CDCA – qui s'ajoute au jargon du domaine social et qui va remplacer ceux de CODERPA (comité départemental des retraités et personnes âgées) et de CDCPH (Conseil départemental consultatif des personnes handicapées) qui disparaissent. Le CDCA fusionne et supprime en effet ces 2 instances préexistantes.

Le 15 décembre 2016 à 15 heures, sera inauguré, en application de l'article 81 de la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement du 28 décembre 2015 qui l'instaure dans chaque département en France, le CDCA. Tous ses membres (titulaires et suppléants) y sont invités dont les représentants des services de l'Etat et de l'ARS, qui y siègent de droit. Parmi les autres membres, les représentants des usagers (personnes âgées et personnes handicapées), de leur famille et de leurs aidants occupent une place prépondérante (1/3 des sièges).

Cet événement fait suite aux diverses consultations lancées par les services du département depuis la parution en septembre dernier du décret y afférent, qui en définit la composition. Les diverses associations, organisations ou syndicats ont été appelés ainsi à proposer leurs représentants afin d'occuper les quelques 86 sièges titulaires et autant de suppléants de ce conseil.

Au vu des réponses et des critères retenus pour leur sélection, le Président du Conseil départemental a fixé la composition du Conseil par voie d'arrêté.

Le Conseil est composé de 2 formations spécialisées comprenant 48 membres chacune :

- *la première va se consacrer aux questions relatives aux personnes âgées*
- *l'autre à celles concernant les personnes handicapées.*

Les représentants de ces 2 secteurs d'activité sont ainsi appelés à réfléchir ensemble pour aider les décideurs locaux à construire et évaluer les politiques de l'Autonomie. Ces 2 secteurs comportent des spécificités et des enjeux qui leur sont propres, mais ils présentent aussi de nombreuses similitudes.

S'agissant de la politique gérontologique et selon l'exposé des motifs de la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement, la France est engagée dans un processus de transition démographique marqué par une croissance importante et continue des classes d'âge les plus élevées, ainsi que par une augmentation de la longévité des Français. Au niveau national, le nombre des plus de quatre-vingt-cinq ans va, par exemple, quasiment quadrupler dans les quarante ans à venir, passant de 1,4 million à 5,4 millions.

La Dordogne est très concerné par ce phénomène bien plus précoce et marqué qu'ailleurs. Sa population comprend déjà à ce jour plus du tiers de personnes de 60 ans et plus, alors que c'est un indicateur-cible pour la France en 2060. En termes de vieillissement, le Département affiche donc 40 ans d'avance et le nombre de ses habitants de 85 ans et plus va encore progresser de 12,5 % d'ici 2020, soit un bond de 37,2 % en 10 ans.

Cette «révolution de l'âge» représente pour chacun de nous un progrès et une chance mais c'est aussi un défi majeur pour l'ensemble de notre société qui doit s'adapter dès à présent. La prévention de la perte d'autonomie constitue en particulier un enjeu tout aussi important que sa prise en charge.

Les politiques publiques à construire à ce titre nécessite donc une grande vigilance et le concours de l'ensemble des acteurs concernés. La fonction confiée au CDCA pour sa formation « personnes âgées » est à ce titre toute pertinente.

Il en est de même pour les personnes en situation de handicap. Les travaux du renouvellement du schéma départemental les concernant ont été lancés le 28 novembre dernier. 3 thèmes ont été proposés pour mener les réflexions nécessaires à l'élaboration du nouveau document directeur pour les 5 ans à venir. Ces thèmes sont :

- *une réponse accompagnée pour tous,*
- *l'accueil, l'information et l'orientation des personnes en situation de handicap et de leurs familles,*
- *l'accompagnement spécifique des enfants.*

Là aussi, la formation « personnes handicapées » du CDCA aura un rôle à jouer pour amender ces propositions et exprimer ses propres thèmes de réflexion pour parfaire le document final.

Il en sera de même pour tout autre document directeur défini par les services de l'Etat et/ou de l'ARS s'agissant des politiques de l'Autonomie.

La limite de l'exercice se trouve bien évidemment dans les possibilités des autorités publiques à accepter et accompagner ces propositions, selon leurs compétences respectives et leurs capacités financières.

En résumé, la vocation première du CDCA est bien d'émettre des avis et des propositions pour :

- *renforcer la participation des usagers et de leurs proches à l'élaboration et au suivi des politiques qui les concernent ;*
- *assurer une meilleure coordination des différentes institutions qui mènent ces politiques ;*
- *participer à l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques.*

- **Le Plan Départemental des Valeurs Laïques et Citoyennes :**

Il a été voté et accepté - par l'ensemble des membres présents lors de ce Comité Directeur – que le CDOS 24 serait acteur en tant que structure d'intermédiation pour les Services Civiques.

Le rôle du CDOS : recevoir les « Services civiques » pour les mettre en relation avec les clubs et les associations.

Les départements de 64 et 47 sont déjà positionnés, le CROS AQUITAINE également au niveau des Ligues.

Cette mesure est actuellement portée par la Ligue de l'Enseignement.

La question de la pérennité des Services Civiques d'ici 3 à 6 mois reste toutefois posée.

B – Rencontre avec Mme la Préfète.

Le rendez-vous de présentation du CDOS 24 à Mme la Préfète est arrêté au 6 janvier 2017 à 11h.
Mr GAILLARD s’y rendra accompagné des membres du Bureau Directeur

D – Actions du CNOSF.

Prochain Séminaire du CNOSF : Le 20 et 21 janvier 2017 à MONTPELLIER

Dans l’évolution des fonctionnements CDOS – CROS , le CNOSF a formulé la volonté de voir nommer 4 Vice-présidents – référents dans 4 thématiques précises : le Sport, Santé et Bien Etre, le Sport Education et Citoyenneté, Le Sports Professionnalisation et le Sport Politiques publiques.

Demande expresse de la commission des territoires, le prochain Comité Directeur des CDOS devra tendre vers les exigences des nouveaux statuts du CNOSF dans toutes les actions engagées.

Pour le CDOS 24, cela ne sera envisageable qu’à partir de la prochaine AG du 6 mars 2017.

V – DIVERS.

La prochaine A.G. Elective du CDOS est fixée au 6 mars 2017 - Centre Départemental de la Communication à PERIGUEUX.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Le Président



Mr Claude GAILLARD

La Secrétaire de Séance

Mme Nathalie CIPIERRE